

# Bureau Fédéral

## Réunion du 24 Août 2018 au Mans

Présents : Jean-Pierre SIUTAT – Président.

Mme Catherine GISCOU et Nathalie LESDEMA.

MM. Christian AUGER, Thierry BALESTRIERE, Pierre DEPETRIS, Philippe LEGNAME, Paul MERLIOT, Gérald NIVELON, Yannick OLIVIER et Alain SALMON

Invités : MM. Jean-Michel DUPONT (Président LR des Pays de la Loire), Charles MEKES (Président CD de la Sarthe), Philippe NICOLAS (Président CD du Maine et Loire), Jacques PHILIPPE (Président CD de Loire Atlantique), Damien SIMONNET (Président CD de Vendée) et Nicolas SORIN (Président CD de Mayenne).

Excusés : Mme Stéphanie PIOGER. MM. Jean-Pierre HUNCKLER et René KIRSCH.

Assistent : Mmes Amélie MOINE et Céline REFFET

MM. Alain CONTENSOUX (DTN), Raymond BAURIAUD, Jacques COMMERES, Jean-Philippe GAUDICHAU, Jérôme PRIGENT et Matthieu SOUCHOIS.

ANNEXES	
N°	Intitulé de l'Annexe
1	2018-08-24 BF Commande politique 2016-2020 VFIN
2	2018-08-24 BF 5-CFC et COMED - Point Général - V2 ASN
3	2018-08-24 BF 5-CFC CF U15 Elite -18 Elite - Analyse de l'évolution des scores - V2 ASN
4	2018-08-24 BF - 0-DG RH Mouvement du personnel
5	2018-08-24 BF 0-DG Organigramme Administratif FFBB VFIN
6	2018-08-24 BF 1- Résultats Equipes de France 2018 5x5 jeunes et 3x3 V1 JCS
7	2018-08-24 BF 4 CDC Homologation Convention rattachement territorial V3
8	2018-08-24 BF 4-DJT Affiliation nouveaux clubs v3
9	2018-08-24 BF 2-DFE-OFFICIELS-ERO-2018.2019-Composition_ERO
10	2018-08-24 BF 2-DFE-OFFICIELS-Étude des nouvelles règles FIBA 2018 - V4
11	2018-08-24 BF Présentation SG V1 TBE
12	2018-10-20 BF AG FFBB Programme V3 CBD

### 1. Ouverture par le Président.

Jean-Pierre SIUTAT souhaite la bienvenue aux membres et invités présents. Il est ravi de l'organisation de cette réunion au Mans, en marge du Campus.

Les membres du Bureau Fédéral ont une pensée pour Noël GRANGE, Président du Comité de la Loire, qui nous a récemment quittés.

Il rappelle que la saison prochaine sera très chargée, ce qui demandera l'implication de chacun. La réforme territoriale est en place et opérationnelle sur la quasi-totalité du territoire. Les nouvelles équipes régionales en place devront respecter les engagements pris par les CCR et validés par la FFBB

Demain matin, une réunion se tiendra avec les membres du Bureau Fédéral et du CODIR pour travailler sur le projet de la gouvernance du sport et des modifications statutaires de la FFBB. Un congrès du CNOSF aura lieu la semaine prochaine, en présence des fédérations olympiques, pour débattre sur le même sujet.

Le nombre des licenciés est à ce jour de 107.193, soit une augmentation de 4% par rapport au chiffre de la saison passée à la même date. Il est important de noter que 4.953 licenciés ont coché l'option 3x3.

## 2. Présidence.

### a. Point à l'international.

Jean-Pierre SIUTAT communique un point à l'international :

- Nous sommes bien évidemment satisfaits des résultats des équipes de France U17 qui ont réalisé de très belles choses. Le choix avait été fait de ne pas faire doubler les compétitions aux jeunes cet été.
- Toujours pas de nouvelle sur le dossier FIBA-ECA.
- Il devient de plus en plus compliqué d'obtenir la disponibilité des joueurs, notamment à partir de la catégorie des U18 Masculins.

### b. Point au national.

Jean-Pierre SIUTAT fait le point au niveau national :

- Le Comité de Pilotage a rendu son rapport provisoire sur la rénovation de la gouvernance du sport, nous attendons prochainement la position du CNOSF sur le sujet.
- Des propositions législatives sont à étudier et à débattre, qui déboucheront sur un projet de loi.
- Nous devons au préalable avancer sur la réforme de nos propres statuts qui devront être votés lors de l'AG FFBB d'octobre 2018.
- Concernant la loi de finances : le CNDS va disparaître. L'objectif du Mouvement Olympique et Sportif est d'obtenir un financement annuel de 400 millions d'Euros (Paris sportifs et taxe Buffet).

### c. Feuille de route – Saison 2018-2019.

Jean-Pierre SIUTAT rappelle la feuille de route 2016-2020 (Annexe 1) au sein de laquelle les projets 2018/2019 doivent trouver leur place ; une présentation sera faite lors du prochain Comité Directeur. Le dynamisme mis en place a permis de donner une excellente image de la FFBB, ce qui a considérablement augmenté nos produits de partenariat.

Il rappelle l'organisation en France de l'Euro 3x3 en 2021.

### d. FFBB 2024 et Club 3.0 – Point de situation.

Jean-Pierre SIUTAT explique que le recrutement des huit personnes nécessaires à la mise en place de la nouvelle cellule est quasi terminé (7/8). Le développement de la plateforme est en cours, elle sera présentée lors de l'Assemblée Générale à Avignon.

Raymond BAURIAUD informe de la signature d'un partenariat avec WILSON, pour le 3x3, ainsi qu'avec la MAIF comme partenaire officiel de l'Equipe de France et sur de nombreuses offres que nous proposons.

Jérôme PRIGENT précise qu'à la demande du Président fédéral, tous les Comités ont été contactés. De nouveaux contacts seront pris courant septembre pour réaliser un suivi et créer des contacts sur le terrain. Un soutien logistique leur sera également proposé.

Jean-Pierre SIUTAT informe qu'il effectuera une tournée des territoires, afin d'exposer et de développer les trois points suivants :

1. Les projets fédéraux autour de FFBB 2024 et le CLUB 3.0, dont le 3x3, avec engagement, dans chaque territoire, à terme d'une équipe professionnelle,
2. Le Plan Infra et ses équipements 'Service Public', pour une pratique libre ou contrôlée par les clubs.
3. Le Plan Infra et ses structures commerciales, pour être moins dépendant des aides publiques.

### e. Réforme territoriale :

Jean-Pierre SIUTAT explique que globalement les équipes sont en place pour travailler dans la continuité des affaires.

### i. Séminaire des Directeurs Territoriaux (septembre 2018).

Jean-Pierre SIUTAT rappelle l'organisation prévue le 8 septembre prochain d'une réunion des Directeurs Territoriaux, même si tous ne sont pas encore en place. Il précise la nécessité d'échanges et de communication entre les experts d'une activité au sein de la Fédération (directeurs de pôles) et ces nouveaux généralistes polyvalents des Ligues Régionales (directeurs territoriaux).

ii. Conseil des Présidents :

1. De Ligues Régionales à la FFBB (organisation et ordre du jour)

Jean-Pierre SIUTAT propose de créer un conseil des Présidents de Ligues tous les 3 mois, en marge des réunions du Comité Directeur.

2. De Comités Départementaux au sein des Ligues (points à traiter à l'ordre du jour)

Il demande qu'un Conseil des Présidents, au sein de chaque Ligue Régionale, prévoie 3 ou 4 points de l'ordre du jour proposée par la FFBB. Une maquette sera présentée lors du prochain comité directeur

iii. FART

Devant l'obligation de solder les fonds avant 2020, Jean-Pierre SIUTAT rappelle que le reliquat du FART sera attribué aux Ligues métropolitaines de manière inversement proportionnelle au nombre de licenciés et un montant identique pour les ligues ultra-marines et Corse. Un acompte sera prochainement versé et le solde versé lors de la saison 2019-2020.

Raymond BAURIAUD informe qu'une dotation de ballons WILSON 3x3 officiels permettra distribuer, en octobre, des ballons aux 900 premiers clubs inscrits en Championnat Départemental.

### **3. Délégation Compétitions & Pratiques Sportives.**

a. Point général.

Alain SALMON communique un point général sur la Commission Fédérale des Compétitions et sur la COMED (Annexe 2).

Il est précisé que le règlement médical, en rapport avec les dossiers Arbitres, sera applicable dès cette saison. Le questionnaire médical fera l'objet d'une réflexion, quant à sa mise en application.

Une communication sera faite aux Ligues et Comités sur l'obligation de qualification des licences des arbitres qui officient sur des stages et des joueurs qui y participent, pour des questions évidentes d'assurance et de responsabilité des présidents de structures.

Une attention particulière sera portée sur les demandes de report de rencontres de Nationale 2 pour les clubs qui ont des joueurs sélectionnés dans leurs équipes nationales respectives.

b. Commission Fédérale des Compétitions.

i. Phases finales N3 – Présentation du REX.

Alain SALMON rappelle l'organisation des Finales de Nationale 3 Masculine et Féminine à Eaubonne. Un retour d'expérience a été réalisé et divers points sont remontés et seront utilisés pour l'élaboration du cahier des charges d'organisation de la manifestation.

Après discussion, le Bureau Fédéral souhaite que la prochaine édition de ces finales soit organisée à Eaubonne, pour des raisons d'unité de lieu et de facilité d'accès.

ii. Compétitions Nationales U15 et U18 – Bilan.

Alain SALMON expose le bilan des Compétitions Nationales U15 et U18 (Annexe 3).

#### **4. Direction Générale / Direction Technique.**

##### **a. Point général**

Alain CONTENSOUX communique un point général :

- Problématique de négociation dans la disponibilité des joueurs pour les sélections nationales de 3x3. Des pistes sont étudiées afin d'obtenir les joueurs (report et anticipation de rencontres, etc...).
- Problèmes également rencontrés sur les joueurs sélectionnés en U20, qui n'ont pas honoré leurs sélections. Un joueur a même quitté la préparation quelques jours avant le début de la compétition. Le Secrétaire Général et le Président décident de saisir la Commission Fédérale de Discipline à des fins d'ouverture d'un dossier disciplinaire à l'encontre de toute personne qui pourrait engager leur responsabilité disciplinaire.

Par ailleurs, il est proposé que, dans le cas où la responsabilité disciplinaire d'un joueur ou d'une joueuse était reconnue, elle fasse systématiquement l'objet d'une demande d'extension à la FIBA aux autres fédérations nationales.

#### **Accord à la majorité des membres**

##### **b. Point RH.**

Alain CONTENSOUX expose un point sur les ressources humaines et les mouvements de personnel (Annexe 4).

##### **c. Organigramme des services.**

Alain CONTENSOUX présente le nouvel organigramme de la FFBB (Annexe 5).

##### **d. Bilan des équipes de France à fin août.**

Jacques COMMERES communique un premier bilan des campagnes des équipes nationales (Annexe 6).

##### **e. Situation des joueurs U20 / Sélection nationale.**

Jacques COMMERES expose un point de situation sur les problèmes rencontrés cet été avec les joueurs de la catégorie U20 et des joueuses et joueurs qui évoluent en général en NCAA. Différentes pistes sont étudiées pour sortir au mieux de cette situation.

#### **5. Délégation Jeunesse & Territoires.**

##### **a. Point général**

Cathy GISCOU communique un point général sur la Délégation Jeunesse et Territoires :

- Le forum National MiniBasket se déroule en ce moment à Strasbourg.
- La Délégation se réunira en marge du Comité Directeur du 8 septembre 2018, pour travailler sur la feuille de route.
- Organisation d'une journée avec les Ligues ultra-marines en marge de l'Assemblée Générale FFBB, comme déjà fait par le passé.
- Etude en cours de la problématique de Mayotte. Il est nécessaire d'organiser une réunion téléphonique.
- Plateforme OBE : démarrage à la rentrée prochaine.
- Plateforme OBC : démarrage souhaitée en Janvier 2019.

##### **b. Commission Démarche Clubs.**

###### **i. Rattachements territoriaux – Homologation conventions.**

Pierre DEPETRIS expose les homologations de convention de rattachement territorial (Annexe 7). Il souligne le sérieux avec lequel les structures et les clubs concernés ont traité les demandes des services de la FFBB. Les conventions non conformes seront présentées au prochain Bureau Fédéral.

Le Bureau Fédéral souhaite que la copie des justificatifs de changement de domiciliation du siège des associations soit adressée au service Territoires par les comités départementaux.

ii. Affiliation de nouveaux clubs.

Pierre DEPETRIS expose les nouvelles affiliations à valider ce jour (Annexe 8).

<b>Accord du Bureau Fédéral.</b>
----------------------------------

iii. Cas du club de La Porte Verte

Pierre DEPETRIS informe que ce dossier a été étudié ce jour par la commission et ne présente plus de cas particulier.

c. Point étape sur la feuille de route de la Commission Démarche Citoyenne.

Gérald NIVELON communique un point d'étape sur la Commission Démarche Citoyenne :

- Bons travaux avec la Commission des Dirigeants, pour l'implantation des modules sur les automnales.
- Déploiement en cours de l'application FFBB citoyen.
- Rapport observatoire : présentation prévue au Comité Directeur de décembre 2018.
- Une intervention sur la lutte contre les incivilités est calée lors des stages de début de saison des arbitres.
- Souhait de la mise en place de l'éco charte interne.
- Concernant les discriminations : bon avancement des travaux avec le pôle Marque, sur le tournage d'une prochaine vidéo, avec des joueuses et joueurs des équipes de France.
- Label citoyen : les Ligues vont pouvoir progressivement s'occuper de l'attribution de la première étoile.
- Femmes sur tous les terrains : il est nécessaire de repenser cette opération.
- Colosse aux pieds d'argile : souhait de mettre une intervention en place par Ligue et par saison.
- Lutte contre la discrimination : souhait de travailler avec la FCL

## **6. Délégation Formation & Emploi.**

a. Point général

Christian AUGER fait un point général sur la Délégation Formation et Emploi :

- Organisation d'un séminaire des CTO du 21 au 23 Août 2018, à la FFBB.
- Stage de recyclage des arbitres nationaux, sur 3 sites différents le week-end prochain.
- 1<sup>er</sup> et 2 Septembre 2018, organisation du stage de recyclage des arbitres et observateurs fédéraux, sur 5 sites.
- C'est une période assez chargée pour la délégation.
- De nombreux stages sont encore à venir.
- Le Campus se déroule en ce moment au Mans. Il souhaite remercier le Comité de la Sarthe pour sa participation et l'aide à l'organisation apportée. 91 stagiaires sont présents depuis jeudi, dont 76 dirigeants de Ligues et de Comités, et 15 Officiels et Techniciens.
- Participation à une partie de la réunion de la Commission des Dirigeants ce matin : souhait de retravailler sur les carrefours d'échange et de les réactiver pour le printemps 2019, sur un format sensiblement différent, sur le format prévisionnel suivant :
  - o Réunion de Zone sur le PPF
  - o Réunion de zone animée par les Vice-Présidents
  - o Carrefours d'échanges le samedi après-midi : état d'avancement des actions du club 3.0

<b>Validation du Bureau Fédéral.</b>
--------------------------------------

b. Formation JIG

Christian AUGER informe qu'il y a 80 inscrits ce jour à la formation des JIG, avec 50 féminines (dont 40 joueuses de NF1) et 30 masculins.

c. CFO :

i. Validation des Equipes Régionales d'Officiels.

Matthieu SOUCHOIS communique les listes des ERO (Annexe 9).

**Validation du Bureau Fédéral.**

ii. Transposition des nouvelles règles FIBA.

Matthieu SOUCHOIS expose un condensé des nouvelles règles FIBA, qui seront applicables dès les premières journées de championnat (Annexe 10). Il est précisé que pour l'utilisation de la vidéo le Bureau refuse de l'appliquer dans les championnats fédéraux, seules les rencontres des championnats organisés par la LNB étant concernées.

**7. Délégation aux Affaires Juridiques et Institutionnelles.**

a. Point général

Jean-Philippe GAUDICHAU communique un point général sur la Délégation aux Affaires Juridiques et Institutionnelles :

- Au mois d'août, le Décret sur la redevance pour améliorer la compétitivité des clubs professionnels a été publié et permet désormais à ces clubs de reverser une partie de cette redevance aux sportifs professionnels. Chaque secteur devra déterminer le plafond de cette redevance ainsi que le minimum de rémunération des contrats, dans le cadre uniquement des accords sectoriels.
- Sujet à l'étude au CNOSF : réduire les obligations en matière de certificat médical, notamment pour la pratique loisir.
- Une étude est également en cours pour supprimer le pouvoir disciplinaire des fédérations en matière de dopage.

Amélie MOINE fait le point sur les affaires en cours :

- Dossier Blois : l'audience au Tribunal Administratif a été fixée au mercredi 29 Août 2018 à 14h.
- Dossier Perpignan Le Soler Métropole Basket : l'audience en référé a été fixée au jeudi 6 septembre à 11h. Pour rappel, il est disciplinairement reproché au club et à ses dirigeants d'avoir délibérément manqué au respect de la loi en matière de transmission des dettes dans le cadre d'une fusion entre associations.

b. Convention de prestataire de service des arbitres HN - Point de situation et actions à mettre en œuvre.

Jean-Philippe GAUDICHAU informe que cette convention n'est aujourd'hui plus nécessaire à mettre en place, puisque tous les points importants sont inscrits dans la Charte des Officiels. En leur qualité de licenciés, les arbitres se doivent de la respecter. Il sera nécessaire d'intégrer des dispositions pour les arbitres qui intègrent l'EuroLeague.

c. Proposition de conciliation sur le dossier Cognac Charente Basket-Ball

Amélie MOINE rappelle le dossier :

Le club requérant conteste la décision du 20 Juillet 2018, par laquelle la Chambre d'Appel de la FFBB a confirmé la décision du 14 Juin 2018 de la Commission Contrôle de Gestion de la FFBB, qui avait prononcé la rétrogradation de son équipe première masculine en Championnat de Ligue régionale, au terme de la saison 2017/2018.

En conséquence des éléments présentés en audience de conciliation, le conciliateur propose à l'Association Cognac Charente Basketball de s'en tenir à la décision de la Chambre d'Appel de la FFBB du 20 Juillet 2018.

**Le Bureau Fédéral accepte la proposition du conciliateur du CNOSF, à l'unanimité des membres présents.**

d. Transfert des droits administratifs de Cognac Charente Basket

Amélie MOINE expose la demande de transfert formulée par le club de Cognac Basket Avenir, nouvellement créé, et qui concerne uniquement les droits administratifs (entre 130 et 150 licences) et non sportifs.

Le mandataire judiciaire a donné son accord, sous réserve que la liquidation judiciaire du Cognac Charente Basket Ball ait été prononcée et notifiée.

Par ailleurs, le Comité Départemental de Charentes et la Ligue Régionale Nouvelle-Aquitaine ont donné leur accord à ce transfert sous réserve qu'une partie des dettes soit apurée par le club (respectivement 5 000 et 1 000 €).

**Accord du Bureau Fédéral**  
**Le transfert sera définitif dès réception du jugement du Tribunal de grande instance prononçant la liquidation judiciaire de l'association Cognac Charente Basket-ball**

- e. Règles de participation des joueurs pour les équipes réserves des centres de formation agréés de PRO B

Amélie MOINE explique que la Ligue Nationale de Basket souhaiterait une évolution de l'article 434.5, qui permet aux clubs de PRO B de faire évoluer au sein de leur équipe réserve des joueurs rémunérés sous certaines conditions.

Le Bureau Fédéral souhaite étudier cette modification réglementaire pour la saison prochaine, afin de respecter l'équité sportive.

- f. Licenciés U15 de l'Association Franche-Comté Basket-ball

Amélie MOINE rappelle la création et l'affiliation exceptionnelles de l'association Franche Comté Basket Ball la saison dernière pour permettre aux jeunes du Pôle Espoirs d'évoluer dans les Championnats U15 Elite. Cette saison, 2 clubs ayant décidé de porter les équipes U15 Elite, l'association Franche-Comté a été dissoute courant juin et l'information communiquée tardivement. La période normale de mutation étant terminée depuis le 30 Juin, il est demandé, à titre tout à fait exceptionnel, d'accorder une licence JC1 aux jeunes de cette association sans qu'ils n'aient à justifier d'un changement de domicile, étant donné que l'attribution qu'une JC2 ne leur permettrait pas de jouer dans ces championnats.

**Accord du Bureau Fédéral, pour accorder une licence JC1 aux joueurs de l'association sportive Franche Comté Basket pour rejoindre le club porteur des droits des équipes U15 Elite Masculins et Féminins.**

## 8. Délégation Marque.

- a. Point général

Raymond BAURIAUD communique un point général sur la Délégation à la Marque :

- Tournoi de l'Equipe de France Féminine à Anglet : bonne organisation et bonne opération.
- Bilan Open de France positif : 23.000 spectateurs, 7h de direct sur Youtube. Bons résultats sur les réseaux sociaux : 127.000 personnes touchées sur Snapchat par exemple.
- Organisation des matches à venir et des tournois des Equipes de France à Paris, Antibes et à Montpellier.
- Des travaux sont en cours sur les prochaines fenêtres de qualification pour déterminer les sites.
- Travail sur le cahier des charges de l'Euro 2021 de 3x3 et travail à faire sur le cahier des charges de l'Open de France fin septembre pour une consultation à l'automne.
- Prochaine réception de la dotation Molten à livrer dans les pôles et sur le territoire.
- Lancement du partenariat avec la MAIF, une conférence de presse à Paris le 6 septembre.
- Travaux avec le groupe RMC Sport, pour la retransmission intégrale des rencontres des Equipes de France.
- Renouvellement avec SFR de l'offre de réduction de 15% sur les factures auprès des licenciés de la FFBB.
- Relations commerciales tendues à venir avec Nike pour le retard de production du nouveau maillot de l'Equipe de France. Délais non tenus par l'équipementier. Manque à gagner important et déficit en termes d'image pour la FFBB.
- Travail sur une "pré-home" du site de la FFBB, et une nouvelle maquette de BB magazine pour novembre.

## **9. Secrétariat Général.**

### a. Point général

Thierry BALESTRIERE fait un point sur les dossiers du Secrétariat Général (Annexe 11).

### b. Le programme de l'Assemblée Générale 2018

Il communique le programme de l'Assemblée Générale qui se déroulera à Avignon (Annexe 12).

## **10. Délégation Haut Niveau.**

### a. Point général

Philippe LEGNAME communique un point général sur la Délégation Haut Niveau :

- La réunion d'harmonisation avec la LFB et la LF2 s'est tenue, en collaboration avec la Commission Fédérale des Compétitions.
- Pré-open les 6 et 7 Octobre 2018, avec des organisations à Villenave d'Ornon (en lieu et place de Boué), Troyes et Tours.
- Open de la LFB à Coubertin les 13 et 14 Octobre 2018.

Paul MERLIOT fait le point sur le HNO :

- Le stage national des arbitres se déroule actuellement à Voiron.
- Le stage des arbitres de la Jeep Elite se tiendra les 6 et 7 Septembre 2018 à Lille.
- Le stage des arbitres de Pro B se déroulera les 8 et 9 septembre 2018 à Lille.
- Tous les clubs de Jeep Elite et de Pro B seront visités par un arbitre de Haut Niveau à l'issue des stages de début de saison.

## **11. Délégation 3x3.**

### a. Point général

Jérôme PRIGENT expose un point général sur la Délégation 3x3 :

- Accompagnement des Comités pour le lancement des championnats 3x3.
- Travaux avec le service communication afin de mettre en place la diffusion sur les réseaux sociaux.
- Création de tutoriels et de films sur l'organisation des championnats et tournois.
- Le 6 septembre prochain, réunion avec les organisateurs de Tournois centraux, et mise en place de l'accompagnement des candidats des OPEN PLUS.
- Etude de la création d'un challenge national sur les Opens Start.

### b. Bilan Open de France 3x3 et lancement d'une consultation pour 2019 et 2020

Il est décidé de lancer la consultation dès maintenant, afin de faire une présentation au Bureau Fédéral de Novembre 2018.

## **12. Questions diverses.**

Damien SIMONNET évoque le coût de la Licence Basket Santé, qui est jugé trop élevé.

Thierry BALESTRIERE demande, suite au changement de modèle de la tenue d'arbitre, si celle-ci est dès à présent obligatoire ?

Une information sera diffusée pour conseiller d'utiliser l'ancienne en cas de problème (couleurs d'une des équipes identiques).

Paul MERLIOT tient à remercier la FFBB pour le versement rapide de la subvention du FART pour l'embauche du Directeur Territorial, que la Ligue a bien perçue.



Pierre DEPETRIS informe que la CTC Elan du Hainaut avait dans un premier temps été refusée par la Commission. A la demande des deux clubs, la Commission a réétudié la demande et la CTC avait été acceptée, sous certaines conditions. Les deux clubs viennent d'informer la FFBB qu'évoluer en CTC ne les intéressait plus.

Jérôme PRIGENT souhaite remercier Sébastien DIOT pour la qualité des dossiers transmis et la passation de témoin réalisée par les services.

Alain SALMON explique que la mise en place de la Ligue de Nouvelle d'Aquitaine se déroule bien, avec un bon groupe de travail et dans de bonnes conditions.

Jean-Michel DUPONT informe que la Ligue des Pays de la Loire mènera, la saison prochaine, une réflexion sur un projet immobilier

Prochaine réunion du Bureau Fédéral le Samedi 15 Septembre 2018 à Antibes.